

Mesures diverses

Les nouvelles mesures (ajoutées ou modifiées lors de la séance du CSA-SD, le jeudi 6 février 2025), apparaissent en rouge.

RESTRUCTURATION DES ÉCOLES

1. Modifications et ouvertures d'écoles ou de regroupements pédagogiques intercommunaux

1.1. Modifications actées

Circonscription d'Andolsheim

-) Déménagement de l'école *Paul FUCHS* de Horbourg-Wihr (0680490N), qui est renommée école *Les Chênes*. Fermeture des classes élémentaires de l'école primaire *les Oliviers* de Horbourg-Wihr (0681952C), qui sont ré-ouvertes dans la nouvelle école *Les Chênes*. L'école primaire *Les Oliviers* devient une école maternelle. Délibération du conseil municipal de la commune du 17 décembre 2024.

Circonscription d'Illfurth

-) Création d'un RPI entre les communes de Dannemarie et Retzwiller à la rentrée 2025. Délibération du conseil municipal de Dannemarie du 3 janvier 2025. Délibération du conseil municipal de Retzwiller du 16 décembre 2024.

1.2. Projets de modifications (non actés)

Circonscription d'Altkirch

-) Projet d'agrandissement du regroupement pédagogique intercommunal de Muespach / Muespach-le-Haut, rejoint par la commune de Steinsoultz. En attente des délibérations des conseils municipaux des 3 communes.
-) Projet de création d'un regroupement pédagogique intercommunal concentré entre les communes de Lutter, Raedersdorf, Fislis et Oltingue. Projet de construction d'un nouveau bâtiment.

Circonscription d'Ingersheim

-) Projet de création d'un regroupement pédagogique intercommunal entre les communes de Illhaeusern et de Guémar. En attente des délibérations des conseils municipaux des deux communes.

2. Fusions d'écoles

2.1. Fusions actées

Circonscription de Guebwiller

-) Fusion de l'école maternelle *Les mésanges* (0680640B) avec l'école élémentaire de Bergholtz (0680205D) à la rentrée 2025. Direction unique (3 classes) à l'école élémentaire. L'école devient primaire.

Circonscription d'Illfurth

-) En lien avec la création du RPI entre les communes de Dannemarie et Retzwiller à la rentrée 2025, fusion de l'école primaire *Albert Schweitzer* de Dannemarie (0681763X) et de l'école primaire de Retzwiller (0681390S). Direction unique à Dannemarie, avec une décharge de droit de 0.5 pour 11 classes.

2.2. Projets de fusions (non actés)

Circonscription de Mulhouse 1

-) Projet de fusion de l'école maternelle *Furstenberger* (0681031B) et de l'école élémentaire *Furstenberger* (0681311F) de Mulhouse. Direction unique à l'école élémentaire. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune.

Circonscription de Wintzenheim

-) Projet de fusion de l'école maternelle *Aux Remparts* (0680573D) et de l'école élémentaire *Xavier Gerber* (0681692V) de Rouffach. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune.

Circonscription de Wittenheim

-) Projet de fusion à la rentrée 2026 de l'école maternelle (0680636X) et de l'école élémentaire (0680840U) de Baldersheim. Construction d'une école primaire en cours. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune.

3. Fermetures d'écoles

3.1. Fermetures actées

Circonscription de Colmar

-) Fermeture de l'école maternelle *Oberlin* de Colmar (0681077B) à la rentrée 2025. Courrier du maire de Colmar du 3 décembre 2024.

Circonscription de Wittelsheim

-) Fermeture de l'école maternelle *Saint Joseph* de Cernay (0680654S) à la rentrée 2025. Délibération du conseil municipal de Cernay du 16 février 2024.

Circonscription de Wittenheim

-) Fermeture de l'école maternelle *Rue du Tilleul* de Kingersheim (0681141W) à la rentrée 2025.

FUSIONS DE DIRECTIONS D'ÉCOLES

1. Renouvellement de fusions de postes de direction pour un an

Circonscription d'Altkirch

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école du RPI de Muespach – Muespach-le-Bas (0681219F) avec l'école de Steinsoultz (0680746S). Direction unique à l'école de Muespach.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école du RPI de Fislis – Linsdorf - Bettlach (0680462H) avec l'école du RPI de Oltingue – Biederthal - Wolschwiller (0681406J). Direction unique à l'école de Fislis.

Circonscription de Colmar

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école *Les Magnolias* (0681794F) avec l'école *Adolphe Hirn* (0680197V) à Colmar. Direction unique à l'école *Les Magnolias*.

Circonscription de Guebwiller

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école primaire d'Oberhergheim (0680715H) avec l'école primaire de Niederentzen (0680251D). Direction unique à l'école d'Oberhergheim.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école *Maurice Arnold* de Lautenbach-Zell (0681719Z) avec l'école primaire de Linthal (0680241T). Direction unique à l'école de Lautenbach-Zell.

Circonscription d'Ingersheim

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école primaire de Walbach (0680564U) avec l'école primaire *Charles Perrault* de Zimmerbach (0681246K). Direction unique à l'école de Walbach.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école primaire de Lapoutroie (0681291J) avec l'école primaire du Bonhomme (0681251R). Direction unique à l'école de Lapoutroie.

Circonscription de Mulhouse 2

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *Sébastien Bourtz* (0681023T) avec l'école maternelle *Charles Perrault* (0681041M) à Mulhouse. Direction unique à l'école *Charles Perrault*.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *Nordfeld* (0681040L) avec l'école maternelle *François Frey* (0680629P) à Mulhouse. Direction unique à l'école *Nordfeld*.

Circonscription de Riedisheim

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *Armand Wintzer* (0680585S) avec l'école élémentaire *Joseph Schweitzer* (0680958X) de Schlierbach. Direction unique à l'école élémentaire *Joseph Schweitzer*.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *L'Envol* (0680722R) avec l'école élémentaire *Victor Hugo* (0680925L) de Petit-Landau. Direction unique à l'école élémentaire *Victor Hugo*.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *Entremont* (0681172E) avec l'école élémentaire *Entremont* (0681180N) de Rixheim. Direction unique à l'école maternelle *Entremont*.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *Pasteur* (0680625K) avec l'école élémentaire *Bartholdi* (0681807V) de Riedisheim. Direction unique à l'école élémentaire *Bartholdi*.

Circonscription de Thann

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle (0680709B) et l'école élémentaire (0681618P) de Moosch. Direction unique à l'école maternelle.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école primaire *Les Tilleuls* de Sentheim (0681401D) et l'école primaire de Lauw (0681647W). Direction unique à l'école de Sentheim.

Circonscription de Wittelsheim

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école maternelle *du Silberthal* (0680594B) avec l'école élémentaire *du Silberthal* (0681402E) de Steinbach. Direction unique à l'école élémentaire *du Silberthal*.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école élémentaire *Jules Verne* (0681556X), l'école élémentaire *Rossalmend* (0680303K) et l'école élémentaire *Le petit Prince* (0680592Z) de Staffelfelden. Direction unique à l'école élémentaire *Jules Verne*.
-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école élémentaire *Les lilas* (0681884D) avec l'école maternelle *Les roses* (0680653R) de Cernay. Direction unique à l'école élémentaire *Les lilas*.

Circonscription de Wittenheim

-) Renouvellement de la fusion de direction entre l'école élémentaire *Alphonse Daudet* (0681503P) avec l'école élémentaire *Georges Sac* (0680890Y) d'Illzach. Direction unique à l'école élémentaire *Alphonse Daudet*.

2. Nouvelles fusions de postes de direction pour un an

Circonscription de Guebwiller

-) Fusion de direction entre l'école maternelle (0680696M) avec l'école primaire *Jean Egen* (0681626Y) de Lautenbach. Direction unique à l'école primaire *Jean Egen*.

Circonscription de Mulhouse 1

-) Fusion de direction entre l'école maternelle *Thérèse* (0681938M) avec l'école maternelle *de la Cité* (0680627M). Direction unique à l'école *Thérèse*.

Circonscription de Riedisheim

-) Fusion de direction entre l'école maternelle d'Eschentzwiller (0681306A) avec l'école élémentaire d'Eschentzwiller (0681302W). Direction unique à l'école élémentaire.

Circonscription de Wittenheim

-) Fusion de direction entre l'école maternelle *Les géraniums* (0680652P) et l'école maternelle *Les hirondelles* (0681450G) de Cernay. Direction unique à l'école *Les géraniums*.
-) Fusion de direction entre l'école primaire *Amélie 1* (0681477L), l'école maternelle *Centre* (0680610U) et l'école maternelle *Langenzug* (0680613X) de Wittelsheim. Direction unique à l'école primaire *Amélie 1*.

BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Outre les mesures détaillées dans le document principal (dispositifs ULIS-école et UPE2A), viennent s'ajouter les mesures suivantes :

1. ULIS-école

Circonscription de Guebwiller

-) L'implantation d'une nouvelle structure ULIS-école pourrait avoir lieu à l'école primaire d'Ungersheim (0681515C) plutôt qu'à l'école élémentaire Koehl-Anselm de Pulversheim (0681696Z).

2. ASH

-) Ouverture de 3 postes d'enseignants référents à la scolarisation des élèves en situation de handicap (rattachement à définir).
-) Ouverture de 1 poste de chargé de mission pôle PIAL / AESH (0,5 formation initiale et continue AESH + 0,5 mise en œuvre des PAS).
-) Ouverture de 1 poste d'enseignant lié à la PIJ (rattaché à l'hôpital de jour de GHR de Mulhouse).

REMPLACEMENT

Création d'une brigade départementale de **12** ~~15~~ postes, qui viendra renforcer les équipes de ZIL dans les circonscriptions.

PILOTAGE ET ENCADREMENT

1. Postes de conseillers pédagogiques

-) Création d'un poste supplémentaire de Conseiller pédagogique par circonscription (il s'agit d'un redéploiement nécessitant la mobilisation de 7,5 ETP nouveaux).

Circonscription de Wintzenheim

-) Fermeture du poste de Conseiller pédagogique départemental numérique

2. Postes de direction

2.1. Décharges de direction à titre exceptionnel

Les décharges à titre exceptionnel liées aux dispositifs d'accompagnement des territoires tels que les contrats locaux d'accompagnement ou les territoires éducatifs ruraux sont attribuées dès la première phase de la carte scolaire.

Circonscription de Guebwiller

-) Ecole maternelle *Charles Kienzl-Magenta* de Guebwiller (0680667F) : une décharge supplémentaire de 0,25 est accordée au titre du CLA.
-) Ecole élémentaire *Adélaïde Hautval* de Guebwiller (0680226B) : une décharge supplémentaire de 0,25 est accordée au titre du CLA.
-) Ecole élémentaire *Emile Storck* de Guebwiller (0680225A) : une décharge supplémentaire de 0,25 est accordée au titre du CLA.
-) Ecole primaire *Jeanne Bucher* de Guebwiller (0681716W) : une décharge supplémentaire de 0,25 est accordée au titre du CLA.

Les autres décharges à titre exceptionnel accordées pour l'année 2024-2025 ne sont pas reconduites par défaut.

À la rentrée de septembre 2025, des décharges à titre exceptionnel pourront être octroyées, afin soit de prolonger d'un an celles qui existent déjà, soit améliorer la décharge de directions d'écoles qui rencontreraient une difficulté particulière.

